Section de Haute-Garonne

Compte rendu du CSAL du 28/11/2025

« *Lignes directrices sur les missions des PCE* »

L'instance étaient convoquée en deuxième lecture, suite au vote unanime contre des organisations syndicales le 17 novembre. Les élu-e-s *Solidaires Finances Publiques*, CGT et FO étaient présent-e-s. Nous étions accompagnés de trois expertes des deux PCE.
En l'absence du DRFiP, la réunion était présidée par son adjoint en charge de la Direction Expertise État.
Vous pouvez retrouver notre liminaire détaillée et nos précédentes expressions sur ce dossier :
https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite/csal/513-liminaire-csal-pce-cf-28112025.html
https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite/csal/511-cr-sfp-31-csal-17112025.html
https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/507-cr-csal-special-pce-cf.html

Au préalable un carton rouge à la DRFiP 31 sur le transfert d'emploi vers la DIRCOFI :

C'est peu dire que nous étions stupéfaits de l'attitude de la Direction. Et nous n'avons pas utilisé des « *mots tendres* » !
Elle nous avait présenté le transfert d'emploi d'un A vers la DIRCOFI en localisant l'opération sur le PCE Mirail où une candidature avait été relevée. Mais surtout, le Directeur Régional s'était expressément engagé dans les instances à garantir que ce transfert serait fléché vers la BEP de Toulouse.
Or, dans le même temps que notre Directeur faisait « *ses belles promesses* », celui de la DIRCOFI informait qu'au contraire tous les transferts d'emplois reçus de divers PCE d'Occitanie seraient fléchés vers l'antenne de la BEP crée à Montpellier !
Dès lors, l'échange a été tendu car nous ne pouvions que constater l'amateurisme et la négligence dans la gestion de ce dossier et, au final, constater que notre Direction méprise les collègues !
La Direction était particulièrement en difficulté et n'a eu comme seule réponse qu'elle présentera ses excuses à la collègue concernée et qu'elle « cherche » une solution rapide !
Nous serons particulièrement vigilants et invitons la Direction à en finir avec les engagements non tenus et le « *n'importe quoi* » sur les règles d'affectations !

Une inquiétude majeure sur les effectifs en BDV :

A ce stade, la création de la 5° BDV se fait avec des chaises vides quand, d'ores et déjà, il y a à minima 6 emplois non pourvus en BDV et peu de candidatures en réponse aux fiches de postes récentes. Dès lors les problématiques de formation, de tutorat, de soutien technique et hiérarchique seront prégnantes.
La Direction confirme nos analyses sur ces sujets. La DG a ouvert une réflexion nationale sur la faible attractivité des postes en CF. Localement, l'importance de ces services sera mise en avant avec une attention forte sur l'accompagnement.

Notre objectif du jour durant l'instance : continuer à « *ouvrir la porte* » sur l'Expertise :

Lors de l'instance du 17 novembre et suite aux interpellations convergentes de Solidaires Finances Publiques et de la CGT, le Directeur Régional avait indiqué « ré-étudier » le projet qu'il avait initialement imposé sans discussion : le transfert de l'Expertise des PCE vers 4 SIE Pivots.

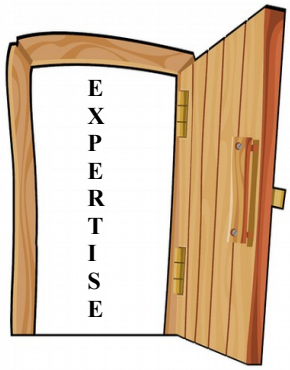

Nous avons renouvelé nos expressions. Mais **surtout, les trois expertes des deux PCE ont solennellement mis en lumière la nécessité d'envisager une Cellule Départementale Expertise afin de garantir une mission essentielle pour l'équité et la justice fiscale. Pour assurer également des conditions décentes de travail des personnels qui l'ont en charge et possèdent la technicité nécessaire à son traitement.**

L'accent a été mis sur :

- le sous-calibrage de la charge d'Expertise dans le projet. Celle-ci est primordiale pour l'articulation nécessaire entre la programmation et le contrôle. La technicité attendue est essentielle à l'exercice de cette mission.
- un risque de dilution avec un transfert dans des SIE déjà victime de tensions multiples. De même l'isolement entraînerait un risque fort d'évaporation de technicité.
- le rattachement des ISP à l'Expertise qui nécessite une structure départementale pour garantir les procédures.

- la technicité « Expertise » actuelle qui permet une cohérence d'équipe, mais aussi de repérer et traiter des dossiers majeurs (exemples du photovoltaïque, des centrales hydrauliques, ESAT,...)
- une Cellule Départementale qui permettrait de garantir une mutualisation opérationnelle, un respect des délais, ainsi qu'un soutien hiérarchique efficient. Elle garantirait également une démarche continue de formation et de suivi des évolutions juridiques et législatives.
- sur une vision « *à long terme* » une telle structure permettrait de sanctuariser la matière et la technicité, face à un risque de turn-over, d'emplois vacants et d'absences.
- alors qu'arrive le dossier « *facturation électronique* », qui ne peut pas être « u*ne ardoise magique* » de gains de productivité et sur lequel nous attendons de constater la réalité de la mise en œuvre, le maintien d'une Expertise cohérente serait un point d'appui pour sécuriser les circuits.
- la constatation de ce choix par plusieurs « *grosses Directions* », choix expressément autorisé par la note de la DG, comme le Délégué Inter-régional nous l'a récemment confirmé.
- le fait que la Direction avait engagé « *un dialogue* » sur le seul scénario imposé avec l'Expertise dans les SIE, la possibilité d'une Cellule Départementale peut, au-delà des seuls enjeux missions essentiels, ouvrir des solutions aux positionnements et futurs choix individuels des personnels, en particulier sur le site de Rangueil.

Le Directeur a confirmé que le choix définitif était « ouvert » et qu'une décision serait prise début février. D'ici là, il dit avoir débuté ce travail d'analyse par des discussions avec les chefs des deux PCE et que ce sera prolongé avec un dialogue avec les chefs des SIE. Au delà, les échanges avec les agent-e-s des deux PCE se poursuivront pour recenser les analyses et « le pour et le contre ».

***Solidaires Finances Publiques* continuera son travail revendicatif engagé sur le dossier PCE/CF :**

- **rappeler les questions essentielles sur l'exercice des missions ;**
- **soutenir les agent-e-s dans leurs situations et leurs analyses ;**
- **informer et proposer.**

Nous jouons donc le jeu du dialogue constructif en espérant que la Direction tiendra parole et qu'elle écoutera réellement les analyses et les arguments des personnels et de leurs représentant.es !

Concernant la situation des SIE, en particulier au regard de la note imminente sur « *le SIE de demain* », nous reviendrons rapidement vers les collègues de ces services et nous défendrons inlassablement leurs analyses et revendications.